

Mention Complémentaire Technicien en Energies Renouvelables en alternance

Objectif général : Acquérir les compétences, savoirs et capacités exigés au référentiel examen pour se présenter aux épreuves du diplôme visé.

Compétences visées - à l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de mettre en œuvre des équipements fonctionnant avec des énergies renouvelables et permettant d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments

CONTENU DETAILLE DE LA FORMATION

A1. ETUDE : Vérifier le contenu du dossier et l'analyser/ Faire des relevés, des mesures/ Vérifier des faisabilités

A2. PREPARATION DE LA REALISATION : Rechercher des informations techniques complémentaires/ Identifier les intervenants et répartir les activités au sein de l'équipe/ Identifier l'environnement de travail / Choisir les accessoires, les consommables et les outillages nécessaires/ Mettre le chantier en sécurité et identifier les risques et pollutions éventuels/ Adapter l'intervention aux conditions climatiques/ Vérifier la conformité des supports/ Vérifier les alimentations en énergie et les réseaux/ Réceptionner le matériel/ Planifier les tâches en tenant compte des interventions des autres corps de métier et du plan de charge de l'entreprise/Vérifier les habilitations et autorisations des intervenants

A3. REALISATION D'UNE INSTALLATION : Utiliser et faire utiliser les moyens de protection, les dispositifs de sécurité / Approcher les équipements/ Repérer et tracer le passage des différents réseaux/ Implanter et fixer les équipements et leurs accessoires/ Façonner les réseaux, assembler et raccorder les éléments et équipements/ Assurer l'étanchéité/ Assurer les raccordements aux différents réseaux (électriques, fluidiques, ...) / Etiqueter, repérer et identifier les circuits et réseaux/ Procéder au tri et à l'évacuation des déchets : Vérifier la conformité du travail réalisé au regard du travail demandé

A4. REGLAGE ET MISE EN SERVICE : Procéder aux réglages et essais/ Mettre en service l'installation/ Renseigner les documents de mise en service et les plans de recollement/ Préparer la réception de l'installation réalisée

A5. MAINTENANCE : Réaliser une intervention de maintenance préventive/ Réaliser une intervention de maintenance corrective/ Vérifier l'adéquation des performances obtenues vis-à-vis des performances attendues

A6. COMMUNICATION : Participer à la représentation de l'entreprise/ Identifier les doléances du client et argumenter face à ses demandes d'information/ Recueillir et transmettre des informations orales et/ou écrites/ Transmettre les résultats de l'intervention auprès du client et de sa hiérarchie/Présenter le fonctionnement et l'utilisation de l'installation au client/ Expliciter les caractéristiques d'un contrat de maintenance

Le programme détaillé et le règlement d'examen de la formation sont mis à disposition sur le logiciel Y-PAREO après validation du compte individuel de l'apprenant.

Préparation à l'examen : Une semaine de révision avec rappel de toutes les notions vues au cours de la formation.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation théorique et pratique en Centre - Période de Formation en milieu professionnel –Atelier et installation panneaux photovoltaïques, éolienne, salles de cours de 15 à 30 places équipées PC et vidéo projection, salles informatiques, Centre de Ressources Multimédia.

MODALITES DE SUIVI PEDAGOGIQUE ET D'EVALUATION DES ACQUIS : Positionnement des apprenants en fonction des prérequis à l'entrée de la formation / Evaluations des compétences acquises tout au long de la formation, examens blancs, passage de l'examen suivant le calendrier fixé par l'Education Nationale.

PUBLIC ET PREREQUIS : Signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation selon les conditions prévues au code du travail. Sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap

Informez-vous sur l'apprentissage en cliquant sur : <https://www.cma-moselle.fr/apprentissage-decouvrez-notre-univers-interactif>

FORMATEURS : Formateurs spécialisés dans le domaine de l'électricité et les énergies renouvelable et dans les disciplines d'enseignement liées à la profession

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION : Attestation des acquis en fin de formation et validation par examen final devant un jury paritaire tripartite pour la partie pratique.

LIVRABLES A L'ISSUE DE LA FORMATION : Les supports de formation sont élaborés par chaque formateur et mis à disposition des apprenants en cohérence avec la méthode pédagogique utilisée et les compétences visées.

DUREE : 1607 heures (Centre 400 heures - Entreprise 1207 heures) pour un cycle de 1 an à ajuster selon la date d'inscription au CFA, le positionnement et les éventuelles dispenses.

TARIFS : Coût de la formation pris en charge par l'OPCO de l'entreprise. Consultez-nous pour les possibilités de prise en charge de votre financeur.

MODALITES ET DELAI D'ACCES : dès signature du contrat et en centre selon calendrier d'alternance du CFA.

CAMPUS DES METIERS	Metz	Tel : 03 87 39 31 50	1 an de septembre à juin de l'année n+1
--------------------	------	----------------------	---

Possibilité de restauration sur nos implantations - Formations accessibles aux personnes handicapées - Parking gratuit